, 15

12

Tableau présentant un croisement de données catégoriques de façon que les catégories d'une caractéristique soient indiquées horizontalement (en lignes) et les catégories d'une autre caractéristique soient indiquées verticalement (en colonnes).

Remarque : Chaque cellule du tableau indiquera le nombre ou la proportion d'individus possédant à la fois la caractéristique de sa ligne et de sa colonne. Le tableau de contingence le plus simple est le tableau à quatre cellules³

, ou tableau 2×2 , utilisé par exemple dans le cadre d'essais cliniques pour comparer des résultats dichotomiques entre deux groupes.

Syn.: tableau croisé⁴

(n.m.), table de contingence (n.f.).